

MÉTIERS DES SERVICES AUX PERSONNES

BAC PRO

ACCOMPAGNEMENT, SOINS
ET SERVICES À LA PERSONNE

EN APPRENTISSAGE


BAC PRO
NIVEAU 4


1 AN



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée de Jean Rostand - 16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 97 45 00
Contact : Thierry BELISAIRE, Animateur pédagogique

LE MÉTIER

Le titulaire de ce bac pro peut exercer en tant qu'agent de service ou assistant en soin auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance.

Sa mission : les assister dans tous les gestes de la vie quotidienne et les aider à maintenir leur vie sociale.

Dans le cadre de ces activités, il est amené à collaborer avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels.

Le diplômé exerce ses activités de soins d'hygiène et de confort, de sécurité et d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale, auprès de l'enfant, de l'adolescent, de la personne adulte ou âgée, de la personne en situation de handicap, y compris en situation temporaire ou permanente de dépendance, au sein d'établissements sanitaires et médicosociaux ou auprès de services de soins ou d'aide à domicile.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Accompagner les personnes dans tous les gestes de la vie quotidienne.
- Collaborer avec une équipe pluri-professionnelle.
- Surveiller l'état de santé d'une personne et agir en conséquence.
- Exercer des activités de promotion de la santé et participer aux actions d'animation.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Accompagnant éducatif et social.
- Agent de service.
- Assistant en soin.

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Être titulaire du BEP ASSP et/ou avoir suivie l'année de première ASSP.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 6 périodes de 2 à 5 semaines en formation. Le reste en entreprise
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Économie sociale familiale.
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social.
- Mention complémentaire d'aide à domicile.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.
Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.
Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaître les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs



Nom du certificateur : Éducation Nationale
Code RNCP : RNCP37231 - www.francecompetences.fr
Date d'enregistrement de la certification : 13/01/2023

